

LIAISON RD65 - RD9 _ Notice Paysagère

Afin de minimiser l'impact de cette nouvelle passerelle routière sur l'équilibre écologique des biotopes actuels, nous faisons de la continuité des corridors écologiques, sous la passerelle notamment, un point primordial de l'aménagement.

La passerelle de Liaison entre la RD 65 et la RD 9 traverse un espace boisé classé, cela signifie qu'une attention toute particulière doit être portée au choix des essences ainsi nous sommes intéressés aux essences existantes le long de l'Arc pour déterminer la liste des plantations qui habilleront les talus.

Nous avons la chance d'avoir des espaces très naturels aux abords immédiats du projet, notamment la ripisylve qui accompagne l'arc, elle est très dense et permettra d'intégrer pleinement la passerelle, à l'Est le cordon boisé n'est pas touché, tout comme au sud. C'est au Nord et à l'Ouest où les coupes liées aux travaux seront les plus perceptibles, c'est pourquoi nous créons des plantations d'intégrations d'arbres et d'arbustes aux entrées de la passerelle (hors EBC au sud). A l'Ouest, afin d'occulter visuellement au maximum l'ouvrage depuis les futures constructions, au premier plan, des plantations d'arbres et d'arbustes sont prévues le long de la limite avec la parcelle réservée, ensuite il y aura l'EBC et au troisième plan les talus dont les plantations finiront d'intégrer la passerelle.

Pour estomper l'impact que va créer cet ouvrage, il est nécessaire d'utiliser la palette végétale, naturelle, existante sur le site. Cela permette une continuité visuelle et assure une recolonisation rapide de ces nouvelles zones par la faune en place et ainsi de rétablir rapidement la symbiose entre la faune, la flore et l'Arc. Des plantations arbustives sous la passerelle feront des zones refuge idéales pour les reptiles et les petits mammifères.

Des arbustes seront implantés le long de la limite du lit majeur de l'Arc ; en plus de cadrer et d'accompagner les cheminements piétons et vélos, ces plantations ont une fonction protectrice pour le talus en limitant l'érosion.

La cohérence et le choix des palettes végétales

Secteur N°3 Franchissement de l'Arc

Au passage de l'ouvrage sur l'Arc et sous le pont, qui culmine à une hauteur de plafond de 4 mètres, le choix d'une multi-strate paysagère composée de plantes herbacées et mellifères pour le niveau le plus bas, renforcées par quelques feuillus pour obtenir un niveau plus élevé, garantira le franchissement des connectivités de la ripisylve, sans engendrer de rupture. Ces plantes et arbustes qui assureront la colonisation des insectes et par conséquent les routes de vols des chiroptères, pourront être choisies dans la liste des espèces qui composent le talus et le pied de talus (Secteur n°2, voir liste des plantes en talus et pied de talus). Le choix s'orientera donc vers un mélange de plantes mellifères et de feuillus.

Secteur N°2 Talus et Pied de talus

Parmi les espèces végétales citées ci-après, et après avoir fait une évaluation de la qualité de chacune en termes de biomasse et de propriété mellifère (tableau en Annexe), le déploiement de la palette végétale tiendra compte de deux objectifs différents : assurer la végétalisation du milieu naturel bordant l'édifice dans toute sa continuité, et différencier les espèces à fortes valeurs nectarifères de celles qui sont moins attractives, dans le but d'éviter la mortalité des chiroptères qui

seraient tentés de longer l'édifice puis de le traverser sans passer sous l'enjambement de l'ouvrage, prévu à cet effet.

Concentrer les feuillus et les espèces moins odorantes et attractives comme le Troène, les Sumacs par exemple, et écarter au mieux les espèces mellifères de l'aplomb de l'ouvrage. Ces plantes pourront être choisies selon les propositions suivantes :

Plantations d'arbres et arbustes pour le talus :

- **Cornus sanguinea** _ Cornouiller sanguin
- **Cupressus** _ Cyprès
- **Acer campestre** _ Erable Champêtre
- Rhus coriaria _ Sumac
- Carpinus betulus _ Charmes commun
- Ligustrum vulgare _ Troène commun

Plantations en pied de talus :

- Fraxinus excelsior _ Frêne
- Juniperus communis Genévrier commun
- Populus _ Peuplier
- **Pinus pinaster** _ Pin maritime
- **Pinus pinea** _ Pin parasol
- Viburnum _ Viorne
- **Amelanchier ovalis** _ Amélanancier

Secteur N° EBC et abords de la ripisylve

Les multi-strates paysagères composées à la fois de feuillus et de plantes mellifères garantissant la recomposition de linéaires arborés et de couvertures tapissantes et mellifères, pourront être choisies dans la palette suivante :

Autres plantations pour talus et abords de l'EBC :

- Achillea millefolium _ Achillée millefeuille
- Asparagus acutifolius Linné_ Asperge sauvage
- Crataegus sp. _ Aubépine
- Alnus glutinosa (L.) _ Aulne glutineux
- Erodium cicutarium _ Bec-de-grue - Erodium à feuilles de cigue
- Daucus carota _ Carotte sauvage
- Cedrus Atlantica _ Cèdre d'Atlas
- Quercus pubescens _ Chêne blanc / pubescent
- Quercus coccifera _ Chêne kermès
- Cistus albidus _ Ciste cotonneux
- Cistus monspeliensis _ Ciste de Montpellier
- Clematis vitalba _ Clématite des haies
- Papaver rhoeas _ Coquelicot
- Erodium ciconium _ Erodium bec-de-cigogne
- Erodium chium _ Erodium de Chios
- Euphorbia characias _ Euphorbe des garrigues
- Euphorbia peplus _ Euphorbe des jardins
- Phillyrea angustifolia _ Filaire à feuilles étroites
- Fraxinus angustifolia _ Frêne à feuilles étroites
- Cytisus scoparius _ Genêt à balais
- Genista scorpius _ Genêt scorpion - Genêt épineux

- *Juniperus oxycedrus* _ Genévrier cade
- *Geranium molle* _ Géranium à feuilles molles
- *Geranium robertianum* _ Géranium herbe à robert
- *Chelidonium majus* _ Grande Chelidoine
- *Lactuca perennis* _ Laitue vivace
- *Medicago arborea* _ Luzerne arborescente
- *Orchis purpurea* _ Orchis pourpre
- *Sedum sediforme* _ Orpin de Nice
- *Isatis tinctoria* _ Pastel des Teinturiers
- *Plantago lanceolata* _ Plantain lancéolé
- *Silene nutans* _ Silène penché
- *Tamarix gallica* _ Tamaris Commun
- *Thymus vulgaris* _ Thym commun
- ***Centranthus ruber*** _ Valériane rouge
- *Amelanchier ovalis* _ Amélanancier ou Néflier
- *Aphyllanthes monspeliensis* _ Aphyllante de Montpellier
- Arbre de Judée _ *Cercis siliquastrum*
- *Aristolochia clematitis* _ Aristoloche clématite
- *Artemisia vulgaris* _ Armoise commune
- *Hedera helix* _ Lierre

Ainsi cette mosaïque de milieux diversifiés et recomposés, parfois humide, et de milieux boisés, de chemins, forment un bon équilibre en termes de richesse biologique, et offrent des avantages à de nombreux insectes qui trouvent un mode de vie adapté à ce paysage de structure prononcé en mosaïque.

Un paysage de mosaïque permet à de nombreux insectes garantir la pérennité de l'espèce à long terme grâce une utilisation des différents habitats d'un paysage. Le phénomène est connu pour les oiseaux et les mammifères (Law et Dickman, 1998), mais une entomofaune diversifiée, dépend également de la multiplicité de micro-habitats, comme les arbres sénescents, le bois morts, les poches de forêts, les prairies à fleurs, les pelouses à garrigue où bien les sols plus minéralisés. Les écotones ou communautés de lisières par exemple sont des habitats spécifiques et riches en espèces, tout comme les communautés d'herbes hautes, les lisières d'arbustes...

ANNEXE / LISTE DES PLANTES

	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Autochtone ou indigène	Exogène ou introduite	À proscrire envahissantes
	Achillée mille feuilles	<i>Achillea millefolium</i>			
	Agapanthe bleue, d'Afrique	<i>Agapanthus umbellatus</i>		Introduite	
	Alavert à feuilles étroites	<i>Phillyrea angustifolia</i>		indigène	
	Amélanchier à feuilles ovales	<i>Amelanchier ovalis</i>	indigène		
	Aphyllantes de Montpellier	<i>Aphyllantes monspelliensis</i>			
	Arbre de judée	<i>Cercis siliquastrum</i>			
	Aristolochie clematite	<i>Aristolochia clematitis</i>			
	Armoise commune	<i>Artemisia vulgaris</i>			
	Asperge sauvage	<i>Asparagus acutifolius</i>			
	Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>			
	Aubepine	<i>Crataegus sp</i>			
	Carote sauvage	<i>Daucus carota</i>	indigène		
	Cannes de Provence	<i>Arundo donax</i>			Oui
	Cèdre d'Atlas	<i>Cedrus atlantica</i>		Introduite	
	Charmes commun	<i>Carpinus betulus</i>			
	Ciste cotonneux	<i>Cistus albidus</i>		Introduite	
	Ciste de Montpellier	<i>Cistus monspelliensis</i>	indigène		
	Chêne blanc	<i>Quercus pubescens</i>	indigène		Attention tendance envahissante
	Chêne kermes	<i>Quercus coccifera</i>	indigène		
	Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i>	indigène		
	Coronille glauque	<i>Coronilla Glauca</i>	indigène		-
	Cyprès	<i>Cupressus</i>			
	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	indigène		
	Élyme des sables	<i>Leymus arenarius</i>	indigène		-
	Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>	indigène		
	Érable de Montpellier	<i>Acer monspessulanum</i>	indigène		
	Erodium de Chios	<i>Erodium chium</i>	indigène		
	Erodium Bec de grue	<i>Erodium cicutarium</i>	indigène		
	Erodium Bec de cigogne	<i>Erodium coconium</i>	indigène		
	Euphorbe des jardins	<i>Euphorbia peplus</i>	indigène		
	Euphorbe des vallons	<i>Euphorbia characias</i>	indigène		-
	Frêne	<i>Fraxinus excelsior</i>			

Frêne à feuilles étroites	<i>Fraxinus angustifolia</i>	indigène	Exotique	
Gaura papillon	<i>Gaura lindheimeri</i>			
Genêt scorpion , épineux	<i>Genista scorpius</i>	indigène		
Géranium à feuilles molles	<i>Geranium molle</i>	indigène		
Géranium herbes à robert	<i>Geranium robertianum</i>	indigène		
Genêt à balets	<i>Cytisus scoparius</i>	indigène		
Genévrier cade	<i>Juniperus oxycedrus</i>	indigène		
Genévrier commun	<i>Juniperus communis</i>			
Grande chélidoine	<i>Chelidonium majus</i>	indigène	-	
Lentisque	<i>Pistacia lentiscus</i>	indigène		
Laitue vivace	<i>Lactuca perennis</i>	indigène		
Lierre	<i>Hedera helix</i>	indigène		
Luzerne arborscente	<i>Medicago arborea</i>			introduite
Olivier	<i>Olea europea</i>	indigène		
Orchis pourpre	<i>Orchis purpurea</i>	indigène		
Orpin de Nice	<i>Sedum sediforme</i>			introduite
Pastel des teinturiers	<i>Isatis tinctoria</i>			introduite
Plantain lanceolé	<i>Plantago lanceolata</i>	indigène		
Peuplier	<i>Populus</i>	indigène		
Pin d'Alep	<i>Pinus halepensis</i>	indigène		
Pin maritime	<i>Pinus pinaster</i>	indigène		
Pin parasol	<i>Pinus pinea</i>			introduite
Romarin ou Montagnette	<i>Rosmarinus officinalis</i>	indigène		
Santoline	<i>Santolina insulare</i>	indigène		
Silène penché	<i>Silene nutans</i>	indigène		
Sumac	<i>Rhus coriaria</i>			
Tamaris commun	<i>Tamaris gallica</i>			introduite
Thym	<i>Thymus vulgaris</i>	indigène		
Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i> <i>Centranthus ruber</i>			
Valériane	'Coccinea'			
Viorne	<i>Viburnum</i>			